

DEBAT PUBLIC A 16

Séance d'ouverture

DOMONT

Le 13 septembre 2007

France Nature Environnement

- Une fédération nationale regroupant 3 000 Associations
- Habilitée à saisir la Commission Nationale de Débat Public

Les domaines d'activité

- Agriculture et Forêt,
- Eau et milieux aquatiques,
- Nature et Biodiversité,
- Industrie, Produits et Services,
- Aménagement durable du territoire
 - dont les transports

Les origines de la saisine

- Une concertation partielle et insuffisante du public,
- Un projet non compatible avec le Plan de Déplacements Urbains (PDU)
 - => *Réduire le trafic automobile,*
 - => *Développer les transports collectifs*



LES ATTENTES GENERALES

- Réduction des Gaz à Effet de Serre,
- Maîtrise de la consommation du territoire.

LES ATTENTES SPECIFIQUES

- Évaluation de toutes les solutions,
- Prise en compte des enjeux locaux,
- Prendre en compte un périmètre plus large sur un axe de trafic nord-sud.

UN CONTEXTE NOUVEAU

- Le dérèglement climatique,
- Le Grenelle de l'Environnement

=> Des décisions en rupture par rapport aux schémas traditionnels

Contacts :

***Réseau Transports et
Mobilités Durables***

**6 rue Dupanloup
45 000 ORLEANS**

02 38 62 49 24

transports@fne.asso.fr

